

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	21 501 000 \$
Virements réglementaires et autres	(7 282 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(3 035 192) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(410 903) \$
Récupération d'impôts	807 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	2 228 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	410 903 \$
Alimentation RRE	(4 870 057) \$
Alimentation Réserve générale	(9 348 751) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
3 026 384 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
410 904 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	391 027 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	426 951 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	196 802 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	887 591 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	402 196 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	721 817 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	